



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS

Pôles et Fonctions



BNP PARIBAS

Séance plénière exceptionnelle du 5 juin 2015

FINANCE GROUPE : CREATION D'UN « CENTRE OPERATIONNEL FINANCE EUROPEEN » A LISBONNE

La direction a souhaité réunir les élus pour leur présenter un nouveau **projet, labellisé « Simple& Efficient », de délocalisation de postes de travail en Europe** concernant certains métiers de Finance Groupe. Ce projet consiste notamment en la **création d'un « Centre opérationnel Finance Européen » à Lisbonne à horizon 2017.**

La direction met en avant des raisons de contraintes réglementaires, de contexte économique incertain, de hausse des prélèvements sur les banques européennes, d'adaptation à notre environnement toujours plus contraint mais – surtout - il faut contenir les charges courantes : tout est dit !

Le projet entraînerait des transferts de postes en Europe :

- 34 postes seraient transférés de la Belgique vers la France,
- 35 postes en France seraient concernés par un transfert de Paris vers Lisbonne,
- **6 postes internes pérennes seraient créés à Paris** pour coordonner le fonctionnement du Centre Opérationnel Européen.

Les entités concernées par les transferts vers Lisbonne sont :

- « Accounting&Reporting » —> *France Reporting* (17 postes) et *Group Reporting* (4 postes) pour un total de 21 postes de « comptabilité et contrôle de gestion ».
- « Governance Standards & Systems » —> *Financial & Management Accounting solutions* (9 postes « d'organisation et Maîtrise d'ouvrage ») ; *Control & Certification* (3 postes de « comptabilité et contrôle de gestion ») ; *Management Control & Solutions* (2 postes « organisation et maîtrise d'ouvrage »).

Les 6 postes de pilotage créés en France concernent le département « Finance Management Office ».

Par ailleurs, 34 postes seront transférés de la Belgique vers la France :

- ⇒ Gestion de projet comptabilité fournisseur (« Cost accounting steering center ») : 5 postes de type « organisation et maîtrise d'ouvrage » ;
- ⇒ Animation de la filière Credit Risk (« Credit Risk Reporting ») : 10 postes de type « comptabilité et contrôle de gestion » ;
- ⇒ Gestion de la BMRC (« Credit Risk solutions ») : 10 postes de type « organisation et maîtrise d'ouvrage » ;
- ⇒ Gestion de l'outil d'analyse de la rentabilité/produit : 8 postes de type « organisation et maîtrise d'ouvrage » ;
- ⇒ Communication interne : 1 poste « d'expert en communication ».



COMITE D'ETABLISSEMENT L'INFORMATION DE VOS ELUS

Pôles et Fonctions



BNP PARIBAS

Les transferts de postes s'effectueront essentiellement sur un calendrier allant du T4 2016 au T3 2017. L'accompagnement des salariés prévoit la création d'un poste de RH dédié.

D'autre part, un dispositif de formation adapté à leurs besoins sera étudié, de même que la mise en place de formations « interculturelles » (France /Portugal). Enfin, l'accent sera mis sur la communication professionnelle en anglais.

Commentaire CFDT : Les élus CFDT se sont indignés de ce nouveau transfert de tâches, après ceux de CIB ITO, vers le Portugal. Nous souhaitons que BNPP crée de l'activité en France, du commerce, des services bancaires et les emplois qui correspondent.

Nous comprenons que ces transferts de postes de travail sont uniquement justifiés par une course effrénée à la rentabilité (baisse des charges courantes).

Les emplois transférés à cause de la création du « centre opérationnel européen » sont parmi ceux qui permettent à la nouvelle génération d'intégrer BNPP SA. Alors qu'elle affiche si souvent - aux yeux de l'extérieur - sa responsabilité sociale et environnementale, BNPP fait aujourd'hui peu de cas de ces filières universitaires (BTS, IUT...) qui permettent aux jeunes d'accéder à ses emplois bancaires.

D'autre part, un des grands absents de cette présentation est comme trop souvent, le bilan économique. Le budget nécessaire à la mise en place de ce projet n'a pas été présenté aux élus dont c'est pourtant l'un des rôles majeurs. Or sans ces informations, il sera impossible à l'ensemble des élus de rendre un avis sur ce projet.

De plus, une nouvelle fois, l'unique solution à la disparition des postes est la mobilité interne... Pourtant, chaque année, lors des débats sur le Rapport Emploi, la direction nous confirme que le département Finance dispose d'une autorisation budgétaire d'environ 60 personnes. Les élus CFDT invitent la direction à se poser la question de l'attractivité de ces métiers notamment concernant :

- ♦ Le niveau de rémunérations proposé aux salariés ;
- ♦ Les perspectives de carrière qu'offre cette Fonction ;
- ♦ L'ambiance et la charge de travail qui y règnent ;
- ♦ Les conditions de travail et la Qualité de vie au travail proposées à nos collègues.

Les élus CFDT se sont inquiétés du risque opérationnel lié à ce projet, car la consolidation des résultats est très centralisée et l'éloignement générera certainement des difficultés. Enfin, nous avons demandé un suivi de l'évolution de ce projet sur toute sa durée.

Réponses de la direction : Elle s'est voulue rassurante en indiquant que les mobilités sortantes de Finance s'élevaient à environ 45 personnes /an et donc la mobilité des salariés qui perdront leur poste devrait se résoudre « naturellement grâce au « turn-over » ». D'autre part, les personnes dont le poste est transféré seront prioritaires pour les nouvelles affectations. La direction prévoit également des voyages au Portugal pour améliorer les communications, cela s'effectuera sur la base du volontariat.

En conclusion, les élus CFDT attendent des réponses à leurs questions ou demandes :

- ♦ Cartographie sociale précise pour cette Fonction et des postes transférés,
- ♦ Budget détaillé comme le prévoit le programme « Simple & Efficient »,
- ♦ Suivi des salariés dont les postes sont transférés,
- ♦ nombre de postes d'assistants extérieurs supprimés,
- ♦ Engagements précis sur les embauches pour alléger la charge de travail de nos collègues de Finance qui sont lassés des promesses non tenues.